

En passant sur site et suite à des remontées d'agent.es, nous constatons des conditions de travail difficiles, dues à une organisation éclatée et un manque de moyens adéquats : **La répartition des effectifs sur plusieurs sites, l'absence de postes de travail suffisants, l'impossibilité d'accéder à du matériel ergonomique et une surcharge de travail constante rendent la situation très tendue.**

Une répartition des effectifs chaotique et inadaptée

Les agent.es sont actuellement répartis entre plusieurs sites : la MVAC, la Mairie du 11^{ème}, et la Rue de Reuilly pour la direction et le back-office. Un déménagement est prévu dans les prochaines semaines vers la Rue de Chaligny, mais aucune solution concrète n'a été mise en place pour pallier le manque de place et de postes. Cette dispersion des services nuit à l'organisation du travail. Les agent.es doivent continuellement s'adapter à de nouveaux espaces, sans repères clairs ni matériel adéquat. L'incertitude liée aux déplacements à venir renforce le sentiment de stress et d'instabilité.

Un sureffectif inefficace et un manque de postes informatiques

À la MVAC, six agent.es sont affectés à l'accueil, dont quatre du service des titres, pourtant seuls trois postes informatiques sont disponibles. **Heureusement, les agent.es et leur solidarité sont ressources pour faire face à des conditions de travail difficiles.** Les usagers restent globalement compréhensifs, même si certains expriment leur incompréhension quant aux services proposés.

Des problèmes récurrents sur « la sécurité »

On note des tensions fréquentes entre les usagers du PIMM'S et le service de sécurité, notamment concernant le contrôle des sacs, qui ne se faisait pas auparavant. Les agent.es sont régulièrement confrontés à des usagers parfois *agressifs*. Ce phénomène a déjà été soulevé par la F3SCT par le passé ici comme à la Mvac 15 et à la Mvac 20 mais par manque de réponse, le problème perdure et s'ajoute à la fatigue des agent.es. La ville ne respecte toujours pas ses obligations en termes de protection des agent.es et ce n'est pas une nouvelle signalétique qui va changer ce problème de fond. **À quand la restructuration de ces MVACS pour un meilleur accueil des usagers et de meilleures conditions de travail des agent.es ? Pour rappel, si vous vous sentez mal et en danger, mobilisez votre droit de retrait !**

Des formations trop rapides

Le manque de personnel pousse la hiérarchie à affecter des agent.es à des postes qu'ils ne maîtrisent pas. Les agent.es du service des titres, qui renforcent les affaires générales à la MVAC, sont formés en seulement deux jours. Cette formation trop courte ne permet pas d'assurer un remplacement serein. Cela nuit à la qualité du service rendu aux usagers, met en difficulté les agent.es concernés, qui se retrouvent à gérer des missions sans maîtrise complète et dans des conditions de travail anxiogènes.

L'absence de matériel ergonomique adapté malgré des besoins avérés

Certain.es agent.es souffrant de problèmes de santé ont besoin de matériel ergonomique adapté. Pourtant, le Bureau de prévention des risques Professionnels a confirmé que l'espace de la MVAC ne permettrait pas l'installation de trois fauteuils ergonomiques supplémentaires (un pour le service des titres, deux pour l'accueil général).

Un manque d'espace dramatique à la Mairie du 11^{ème}

Les agent.es rencontrent des mêmes problèmes d'espace. Dix agent.es doivent partager six postes de travail. Certains doivent attendre qu'un poste se libère pour travailler ! Cette situation risque d'empirer avec le retour des agent.es actuellement en arrêt, qui devront être réintégrés sans qu'aucune solution d'espace ne soit prévue.

Une gestion problématique du facilitateur numérique

Le facilitateur numérique, qui accompagne les usagers dans leurs démarches, est lui aussi confronté à des conditions de travail précaires. Sans lieu de travail fixe, il est régulièrement évacué des salles qu'il occupe, ce qui empêche un accompagnement efficace des usagers.

Un sentiment « de malaise » des collègues du service des titres

Dispersés dans plusieurs mairies sans réelle prise en compte de leurs besoins, ils peuvent se sentir « laissés pour compte ». Aucune mesure n'a été mise en place pour assurer leur intégration dans leurs nouveaux sites.

De nouvelles inquiétudes pour la santé du gardien toujours pas relogé !

L'absence de procédure claire et l'attente insécurisante qui en résulte concernant le relogement du gardien dans de bonnes conditions nous questionne fortement sur l'implication de la ville et nous avons plusieurs fois relancé la DDCT sur le soutien de cet agent.

Un retour lointain sur le site de la mairie du 12^{ème} à accompagner avec des exigences :

Transparence des calendriers, protocole de retour en mairie afin de prévenir tout risque pour la santé des agent.es dont le risque de contamination au plomb.

Les réponses de la ville en instance F3SCT DDCT le 28 mars

La ville a assuré « tout faire pour maintenir un collectif de travail » par des réunions régulières de l'ensemble des services comme le 3 avril. Le matériel pour les agent.es en situation de handicap a en effet pris du temps pour arriver, « mais cela va être résolu ». Elle est « au taquet » pour les vérifications de l'état du bâtiment, la décontamination complète des lieux selon les protocoles prévus pour le Plomb notamment. **La ville s'est à nouveau engagée à répondre positivement à notre demande pour revoir les systèmes de sécurité incendie (ssi) pour les mairies contenant des zones de sommeil avec les loges des gardiens mais ne donne toujours pas de calendrier.** Elle reconnaît la situation ubuesque pour le gardien de la mairie du 12^{ème} qui est actuellement sans solution digne pour un relogement. Elle considère cependant « qu'elle a tout fait ».

Nos demandes restent entières

L'ensemble des mesures pour l'accompagnement des agent.es ne suffisent pas. Il faut donner davantage de moyens pour tous les collègues. La ville n'a encore une fois pas respecté ses obligations concernant les situations de handicap. Si les agent.es ne peuvent pas travailler dans de bonnes conditions, la ville doit proposer des alternatives passagères et surtout améliorer la situation sur site.

Si l'attention aux agen.tes n'est pas encore une fois redoublée, des risques pour leur santé peuvent se renforcer d'autant plus que la ville ne peut pas donner de date de retour en mairie du 12e avant minimum septembre, **soit plus de 5 mois** dans ces conditions de travail dégradées.

Notre état des lieux étant actuellement différent de celui de la DDCT concernant vos situations de travail, nous vous conseillons d'acter sur le registre hygiène et sécurité toutes situations problématiques en matière de conditions de travail, d'aller à la médecine du travail (Contact pour la DDCT : 0144978705.), au SAM...et de continuer à nous alerter pour que nous puissions agir ensemble pour le respect de vos conditions de travail.

Contactez-nous :	Pour SUPAP	FSU	:	ddctsupapfsu@gmail.com;
catherine.albert@paris.fr;	Pour l'UNSA	:	miltone.goncalves@paris.fr;	berangere.giguet-dziedzic@paris.fr

01/04/25